

beau des environs ; le tout avec Maison, Grange et Etables, Laiterie, Jardin potager et Verger. Conditions faciles.

S'adresser à

OVIDE MARTINEAU,

Ste. Anne, 11 Septembre 1873.

Notaire

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ

La société qui a existé jusqu'ici sous les nom et raison de DION et DUBEAU, est ce jour dissoute, de consentement mutuel. M. J. B. Z. Dubeau est seul autorisé à régler les affaires de la dite société.

ARTHUR DION & J. B. Z. DUBEAU.

Québec, 10 sept. 1873.

Le soussigné, ayant acheté de son ci-devant associé, Arthur Dion, écuyer, son intérêt dans la société qui a existé jusqu'ici sous les nom et raison de Dion et Dubeau, continuera seul à l'avenir, les affaires de la ci-devant société, et il sollicite du public l'encouragement qui a été donné jusqu'en ce moment à cette maison. Chaque pratique sera, comme par le passé, servie avec promptitude et courtoisie.

J. B. Z. DUBEAU,

11 sept 1873.

Rue de la Couronne, Québec,

CULTIVATEURS, ATTENTION !!

MOULINS A BATTRE AMÉLIORÉS

On a à vendre, à des conditions libérales, des moulins à battre, sur un système nouveau, le plus complet dans ce genre.

Ces moulins valent et criblent en même temps.

Pour plus amples informations, s'adresser à Québec, No. 17, Rue St. Pierre, à

R PAMPHILE VALLÉE,

Notaire.

P. S. On demande des agents pour la campagne.

4 Septembre 1873.

\$5 à \$20 par jour.—N'importe quelle classe d'ouvriers, de quelque sexe qu'ils soient, jeunes ou vieux, peuvent se faire de meilleures gages en travaillant pour nous que dans n'importe quel autre emploi.—Agents demandés. G. STINSON & Co., Portland, Maine.



ELARGISSEMENT DU CANAL WELLAND

AVIS AUX CONTRACTEURS

DES Soumissions cachetées, adressées au soussigné et en-dossées, "Soumissions pour le canal Welland," seront reçues à ce bureau, SAMEDI, à MIDI, le Dix-Huitième Jour d'Octobre prochain, pour la construction de quatorze écluses et quatorze bondes régulières, un certain nombre de culées et de piliers pour les ponts, le creusement des écluses, et des fosses du réservoir—les alentours du réservoir—les routes spéciales, (Race ways), etc., etc., sur la nouvelle portion du Canal Welland, entre Thorold et le Port Dalhousie.

L'ouvrage sera divisé en sections, six d'entre elles, marquées respectivement des nombres 2, 3, 4, 5, 6 et 7 sont placées entre le Port Dalhousie et le cimetière Ste. Catherine, et trois autres (marquées au No. 12, 13 et 14) s'élevant depuis le côté nord du chemin de Fer de l'Ouest, près de Brown's Cement Kilns.

Des soumissions seront aussi reçues pour l'élargissement et le creusement du prisme du récent canal entre Port Robinson et l'Aqueduc de Welland, l'ouvrage étant divisé en section d'un mille de longueur chaque.

Des soumissions vont aussi être préparées pour le creusement du Hâvre et du Port Colborne.

Des cartes de ces différentes localités, données en même temps que les Plans et les Spécifications de l'ouvrage pourront être vus à ce bureau, JEUDI, le Vingt-cinquième jour de Septembre courant, où l'on pourra se procurer des formules imprimées de la soumission.

Les soumissions doivent être rédigées dans une conformité parfaite avec les formules imprimées, et chacun doit porter les signatures de deux personnes solvables et responsables, résidant dans une des Provinces de la Confédération, pour les garanties du contrat.

Le département ne s'oblige pas d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Département des Travaux Publics,

Ottawa, 4 Sept. 1873.

Par ordre,

F. BRAUN,
Secrétaire.

Ste. Anne, 11 Sept. 1873.

ACADEMIE COMMERCIALE DE ST. DENIS COMTÉ DE KAMOURASKA

Cette nouvelle institution commerciale, sous la direction du soussigné, sera ouverte le cinq Septembre prochain à St. Denis, comté de Kamouraska, pour l'instruction des jeunes gens qui désirent entrer dans le commerce; les cours suivis dans cette académie seront propres à les initier à toutes espèces de transactions commerciales. On suivra dans cette institution le programme d'enseignement adopté dans les académies commerciales de première classe.

Le soussigné a pour le recommander auprès du public dont il sollicite le bienveillant encouragement: un Cours complet d'études, onze années d'expérience dans l'enseignement, et beaucoup de zèle et de volonté.

Cette institution, voisine de l'Eglise de St. Denis, offre aux élèves de nombreux avantages, tant sous le rapport hygiénique que celui des amusements: magnifique cour, jeux de boules, et bien d'autres amusements capables de stimuler leur courage, d'adoucir l'amertume d'un pénible éloignement et de leur faire trouver agréable le temps qu'ils consacreront à l'étude.

Les élèves pourront pensionner soit dans l'institution ou dans des maisons voisines dignes d'être recommandées.

M. le Curé de la paroisse, le Révd. M. H. Potvin, qui honore de sa confiance cette nouvelle institution, veut bien aussi, malgré ses nombreux travaux, apporter son concours en enseignant lui-même aux élèves le plain-chant et donner des cours d'instruction religieuse.

Madame Robichaud donnera des leçons de Musique vocale, d'Harmonium et de bien-être.

Quelques élèves parlant très-bien l'anglais seront admis à l'Institution, aux conditions les plus faciles.

Il sera fait une réduction, sous le rapport du prix d'enseignement, aux enfants pauvres, qui montreront de bonnes dispositions à l'étude.

Le soussigné invite respectueusement les amis de l'éducation et ses amis personnels qui liront cette annonce, de vouloir en donner connaissance aux parents qui désirent procurer à leurs enfants une instruction commerciale.

G. ROBICHAUD,

Directeur de l'Académie Commerciale

St. Denis, 5 août 1873.

DEPARTEMENT DES DOUANES

Ottawa, 4 juillet, 1873.

L'ESCOMTE AUTORISÉ sur les ENVOIS AMÉRICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 14 par cent.

R. S. M. BOUCHETTE,

Commissaire des Douanes.

L'avis ci-dessus est le seul qui devra paraître dans les journaux autorisés à le publier.